

Les entités

Une **entité** désigne un élément généalogique principal dans la norme **Gedcom** (individu, source, etc.). C'est aussi un objet dans un fichier Gedcom, destiné à être décrit par un certain nombre de caractéristiques.

Ancestris suit au plus près la norme **Gedcom** et reprend la notion d'entité.

L'organisation des informations pour chaque entité suit la grammaire précise de la norme, et laisse plusieurs possibilités de rangement pour les informations. Pour voir toutes ces possibilités, n'hésitez pas à utiliser l'**éditeur Gedcom**.

Les différentes données généalogiques associées aux entités sont appelées **propriétés** : naissance, mariage, **date**, **lieu**, **événement**, etc.

Les 7 catégories d'entités

Il existe sept catégories d'entités dans la norme **Gedcom**. Une entité donnée appartient nécessairement à une et à une seule de ces sept catégories.

There are seven categories of entities in the Gedcom standard. An entity always belongs to one, and only one, of these seven categories.

-  **Individus**
-  **Familles**
-  **Élément multimédias**
-  **Notes**
-  **Sources**
-  **Fournisseurs d'informations**
-  **Dépôts ou Lieux de stockage**

Chaque catégorie d'entité possède ses **propriétés** dédiées. Cependant, quelle que soit la catégorie à laquelle elles appartiennent, toutes les entités fonctionnent selon les mêmes principes.

Chaque **entité** appartient à une catégorie. Toutes les entités sont accessibles depuis la **Table des entités**.

Individu

Un **individu**, ou **personne**, est un être humain, vivant ou décédé, constituant l'unité élémentaire d'une généalogie.

A un individu sont attribuées un certain nombre de **propriétés**, telles que :

- son nom (au sens large : patronyme, prénom, surnom...)
- des **événements** variés (naissance, mariage, profession...)
- divers liens avec les parents de cet individu, avec sa fratrie, avec ses conjoints, avec ses enfants, avec ses filleuls, etc.

Dans la norme **Gedcom**, un individu est désigné par l'étiquette **INDI** et reçoit un **numéro ID** commençant par la lettre **I**.

Notation :  **INDI Individu**

Principales **propriétés** d'un individu.

 **NAME** : nom d'un individu. Ce tag peut être multiple si l'individu est connu sous plusieurs noms.

Par exemple pour la syntaxe du tag NAME

```
NAME Lt. Cmndr. Joseph /Allen/ jr.
```

Dans cet exemple jr. est considéré comme le suffixe du nom. L'ensemble des informations ont été saisies uniquement dans le tag NAME sans avoir recours au sous-tag.

La norme **Gedcom** détaille la structure de la dénomination d'un individu, et aussi, comment saisir les "compléments

au patronyme", en particulier NICK et NSFX qui sont placés à la fin de NAME.

- ⌚ **GIVN** : (given name) Prénom ; le ou les prénoms d'un individu : sa valeur doit être identique à celle du tag NAME, tag optionnel. Les différents prénoms sont séparés par une virgule.
 - ⌚ **NICK** : (nick name) Un nom familier ou surnom, qui est utilisé en plus, ou à la place, du nom de famille.
 - ⌚ **NPFX** : (name prefix) Préfixe du nom Un élément du nom non indexé qui précède le patronyme (ex. : Maître, général, Docteur...)
 - ⌚ **SPFX** : (surn_préfix) particule Préfixe du patronyme, un article, Un complément au nom qui est une partie précédant le nom, et qui est non indexé. Différents articles/préfixes du nom sont séparés par une virgule, par exemple dans le nom "de la Cruz", cette valeur doit être "de, la".
 - ⌚ **SURN** : (surname) Patronyme, nom de famille. Différents patronymes sont séparés par une virgule.
 - ⌚ **NSFX** : (name sufix) Suffixe du nom Un complément au nom, un article, qui est une partie suivant le prénom et le nom, et qui est non indexé. Différents articles/suffixes du nom sont séparés par une virgule. *suffixe*, texte après le nom (l'aîné, fils...)
 - 📋 **NOTE** : Note pour l'individu
 - 📋 **SOUR** : Source des renseignements associés à l'individu
- 👤 **ALIA** : (alias) : Relie deux **INDI** pour signaler qu'il s'agit peut-être de la même personne. N'a pas le sens de pseudonyme.

Famille

Une **famille** est un couple d'êtres humains, vivants ou décédés, réunis, soit par une union légale (mariage, pacs...), soit par une union de fait (concubinage, par exemple). Le plus souvent, un ou des enfants lui sont associés.

Une famille est donc une structure réunissant deux**individus** ainsi qu'un ensemble de **propriétés** spécifiques, telles que les enfants, ainsi que les **événements** divers qui lui sont rattachés (mariage, divorce...)

Dans la norme **Gedcom**, une famille est désignée par l'étiquette**FAM** et reçoit un **numéro ID** commençant par la lettre **F**.

Notation : 🤵 **FAM Famille**

Élément multimédia

Un **Élément multimédia** est un document sonore ou visuel (une photographie, un enregistrement audio, un film, une copie de document, etc.) destiné en général à être associé à un ou plusieurs individus ou familles

Dans la norme **Gedcom**, un élément multimédia est désigné par l'étiquette**OBJE** et reçoit un **numéro ID** commençant par la lettre **M**.

Notation : 📽 **OBJE élément multimédia**

Attention ! Il existe deux sortes d'élément multimédia : d'une part l'**entité**, d'autre part la **propriété**. Ces deux catégories d'élément multimédia, bien que disposant des mêmes étiquettes (**OBJE**), ne doivent pas être confondues.

- L'**entité multimédia** est susceptible d'être affectée à plusieurs entités. Elle est donc vouée à être**partagée, collective** ou **commune**. Elle est véritablement autonome et peut exister indépendamment des entités qui la citent. Exemple : un texte précisant votre analyse d'une recherche impliquant plusieurs individus.
- La **propriété multimédia** est destinée à ne qualifier qu'une seule autre information de la généalogie, et ne réservera pas. Elle n'est pas autonome et ne sert à rien sortie de son contexte, son rattachement à l'information à laquelle elle se rapporte. Exemple : une caractéristique d'un enfant venant de naître.

En résumé, si un même texte doit être affecté à plusieurs individus, plusieurs familles, etc., il est plus pratique de le ranger sous la forme d'une entité note : en effet, une fois saisie, celle-ci sera susceptible d'être utilisée une infinité de fois. En tant que propriété note, il vous faudrait ressaisir le texte autant de fois qu'il servirait.

La **propriété multimédia**, contrairement à l'**entité multimédia**, ne reçoit aucun **numéro ID** et n'est valable que pour une seule propriété, dans une entité donné. Elle ne peut exister qu'à l'intérieur de l'entité qui l'englobe. Si cette dernière est supprimée, la note disparaît avec elle.

Attention ! Ancestris ne fait pas de copie de vos documents multimédia. Il se contente de "pointer" vers eux. Ancestris ira les lire là où vous lui direz d'aller les chercher. **Ne les effacez pas** ensuite en pensant qu'Ancestris en a fait une copie.

Note

Une **note** est un complément d'information concernant une autre entité ou propriété de la généalogie.

Elle se présente sous la forme d'un texte de longueur variable et pouvant être associé aux autres catégories d'entités (individus, familles, éléments multimédias...)

Dans la norme **Gedcom**, une note est désignée par l'étiquette **NOTE** et reçoit un **numéro ID** commençant par la lettre **N**.

Notation :  **NOTE Note**

Attention ! Il existe deux sortes de notes : d'une part l'**entité note**, d'autre part la **propriété note**. Ces deux catégories de notes, bien que disposant des mêmes étiquettes (**NOTE**), ne doivent pas être confondues.

- L'**entité note** est susceptible d'être affectée à plusieurs entités. Elle est donc vouée à être **partagée, collective ou commune**. Elle est véritablement autonome et peut exister indépendamment des entités qui la citent. Exemple : un texte précisant votre analyse d'une recherche impliquant plusieurs individus.
- La **propriété note** est destinée à ne qualifier qu'une seule autre information de la généalogie, et ne réservera pas. Elle n'est pas autonome et ne sert à rien sortie de son contexte, son rattachement à l'information à laquelle elle se rapporte. Exemple : une caractéristique d'un enfant venant de naître.

En résumé, si un même texte doit être affecté à plusieurs individus, plusieurs familles, etc., il est plus pratique de le ranger sous la forme d'une entité note : en effet, une fois saisie, celle-ci sera susceptible d'être utilisée une infinité de fois. En tant que propriété note, il vous faudrait ressaisir le texte autant de fois qu'il servirait.

La **propriété note**, contrairement à l'**entité note**, ne reçoit aucun **numéro ID** et n'est valable que pour une seule propriété, dans une entité donné. Elle ne peut exister qu'à l'intérieur de l'entité qui l'englobe. Si cette dernière est supprimée, la note disparaît avec elle.

Source

Une **source** est tout ce qui permet de définir l'origine d'une information. Il peut s'agir d'un document, d'un livre, d'un monument, etc.

Il peut s'agir également, d'une personne physique : votre arrière-grand-mère peut par exemple être qualifiée de **source**, si celle-ci vous a transmis oralement une histoire de famille...

Cette entité est destinée à recueillir très précisément les différentes références (titre du document, cote, numéro d'acte, page, etc.) afin de permettre toute vérification ultérieure de l'origine des paramètres associés aux autres entités (notamment, les individus et les familles).

Dans la norme **Gedcom**, une source est désignée par l'étiquette **SOUR** et reçoit un **numéro ID** commençant par la lettre **S**.

Les sources et les **lieux de stockage** constituent deux entités différentes qui entretiennent cependant des relations étroites. En effet, d'une part, un lieu de stockage est susceptible de contenir plusieurs sources, d'autre part, lors de la création d'une source, il est nécessaire de faire un lien vers son lieu de stockage. Par voie de conséquence, il est plus logique et plus cohérent de créer le lieu de stockage **avant** de créer la source.

Notation :  **SOUR Source**

Attention ! Il existe deux sortes de sources : d'une part l'**entité source**, d'autre part la **propriété source**. Ces deux catégories de sources, bien que disposant des mêmes étiquettes (**SOUR**), ne doivent pas être confondues.

- L'**entité source** est susceptible d'être affectée à plusieurs entités. Elle est donc vouée à être **partagée, collective ou commune**. Elle est véritablement autonome et peut exister indépendamment des entités qui la citent. Exemple : un acte de mariage.
- La **propriété source** est destinée à ne qualifier qu'une seule autre information de la généalogie, et ne réservera pas. Elle n'est pas autonome et ne sert à rien sortie de son contexte, son rattachement à l'information à laquelle elle se rapporte.

En résumé, si un même document doit être affecté à plusieurs individus, plusieurs familles, etc., il est plus pratique de le ranger sous la forme d'une entité source : en effet, une fois saisie, celle-ci sera susceptible d'être utilisée une infinité de fois. En tant que propriété source, il vous faudrait ressaisir la source autant de fois qu'elle servirait.

La **propriété source**, contrairement à l'**entité source**, ne reçoit aucun **numéro ID** et n'est valable que pour une seule propriété, dans une entité donné. Elle ne peut exister qu'à l'intérieur de l'entité qui l'englobe. Si cette dernière est supprimée, la source disparaît avec elle.

Fournisseur d'informations

Un **fournisseur d'informations** est une personne physique qui collecte des informations en vue de participer à la construction d'un fichier de généalogie.

Il s'agit tout d'abord de l'utilisateur d'Ancestris en train de travailler sur sa généalogie, mais également, d'autres généalogistes susceptibles de fournir à ce dernier différentes données qu'ils ont eux-mêmes trouvées.

Il s'agit d'une structure permettant d'enregistrer les différentes coordonnées et références des personnes qui collectent des informations généalogiques.

Dans la norme **Gedcom**, un fournisseur d'informations est désigné par l'étiquette **SUBM** et reçoit un **numéro ID** commençant par la lettre B.

Notation :  **SUBM Fournisseur d'informations** : un **individu** ou une personne qui a rassemblé des informations dans un fichier ou les transmet à quelqu'un d'autre.

Lieu de stockage ou dépôt

Un **lieu de stockage** ou **dépôt** est un site où peuvent être trouvées les **sources** d'une généalogie (documents, livres, enregistrements audio, films...). Il peut s'agir d'un site physique (archive départementale), ou bien d'un site Internet (le site Internet de l'archive départementale).

Les sources et les dépôts constituent deux entités différentes qui entretiennent cependant des relations étroites. En effet, d'une part, un dépôt est susceptible de contenir plusieurs sources, d'autre part, lors de la création d'une source, il est nécessaire de faire un lien vers son dépôt. Par voie de conséquence, il est plus logique et plus cohérent de créer le dépôt **avant** de créer la source.

Dans la norme **Gedcom**, un lieu de stockage est désigné par l'étiquette **REPO** et reçoit un **numéro ID** commençant par la lettre R.

Notation :  **REPO Lieu de stockage** : le lieu de stockage est l'endroit où les documents, enregistrements, et autres sources, sont entreposés.

En-tête

 **HEAD** L'en-tête par lequel le fichier débute le Gedcom. L'en-tête contient les renseignements sur le fichier *version de la norme, auteur du fichier, organisation des juridictions, etc.*

Sa création est prise en charge par Ancestris lors de la création d'un nouveau fichier. Vous n'aurez certainement pas besoin de le modifier par la suite.

Modification, consultation : (*n'oubliez-pas de faire une copie de sauvegarde*).

- par le module **Propriété**
- par l'**éditeur Gedcom** en sélectionnant plusieurs lignes dans la **Table des entités** (*recommandé pour les utilisateurs avancés*)

Numéro d'identification d'une entité

Le **numéro ID** est un numéro d'identification affecté à chaque entité, à l'intérieur d'une même catégorie. Afin d'éviter la création d'éventuels doublons, ce numéro est bien évidemment unique.

Par ailleurs, ce numéro particulier a toujours la même forme, à savoir une lettre suivie d'un certain nombre de chiffres. Or, chaque catégorie d'entité étant associée à une lettre particulière, le n° ID indique sans équivoque la catégorie de laquelle il relève.

L'utilisateur n'a pas à se préoccuper d'attribuer un nouveau numéro ID au moment de la création d'une nouvelle entité : cette numérotation est en effet effectuée par Ancestris, de manière automatique.

On notera que la commande **menu Outils / Préférences / Éditions / Numéro d'identification**, autorise Ancestris, lorsque la case à cocher est activée, à réutiliser les numéros attribués à des entités ayant été supprimées.

⌚Révision #36

★Créé Sun, Nov 17, 2019 8:28 AM par [jacques](#)

❖Mis à jour Thu, Jan 21, 2021 7:37 PM par [frederic](#)